

SESSION 2004

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Conception de Produits Industriels

SOUS-ÉPREUVE U51 :
PROBLÈME D'AUTOMATISATION

Durée : 2 heures

Coefficient : 1

Matériel et documents autorisés :

Aucun document n'est autorisé.

Documents à rendre avec la copie : DR1, DR2, DR3.

Ces documents doivent impérativement être rendus avec la copie même non complétés, ils seront agrafés dans votre copie d'examen.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.

Le sujet comporte 20 pages, numérotées de 1 à 20.

Ce sujet comporte les quatre dossiers suivants :

- Dossier I : Présentation du système
- Dossier II : Documents techniques DT1 à DT6
- Dossier III : Travail demandé
- Dossier IV : Documents réponses DR1 à DR3

Code sujet : CPE5PAT